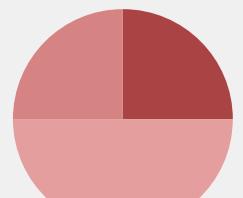




Actualités OFS



15 Éducation et science

Neuchâtel, mars 2025

Subventions fédérales pour cours préparatoires aux examens fédéraux

Subventions, candidats et taux de réussite aux examens fédéraux, de 2018 à 2023

En 2023, 16 164 subventions fédérales pour cours préparatoires ont été octroyées à des candidates et candidats aux examens fédéraux pour un total de 102,4 millions de francs. Depuis 2021, plus de 16 000 personnes reçoivent la subvention annuellement, le montant total alloué dépasse 100 millions et deux tiers des candidates et candidats ont bénéficié de la subvention. Par ailleurs, le nombre de brevets fédéraux délivrés post-Covid est plus élevé que celui avant la crise alors que le nombre de diplômes fédéraux montre une tendance à la baisse.

Depuis 2018, les personnes candidates aux examens fédéraux et domiciliées en Suisse peuvent recevoir une subvention fédérale (financement axé sur la personne). Cette subvention rembourse jusqu'à la moitié des frais engagés pour des cours préparatoires. Elle peut être sollicitée jusqu'à deux ans après la notification de l'examen, peu importe le résultat obtenu à l'examen^{1,2}.

Comment les montants versés, le nombre de bénéficiaires ou encore le nombre de personnes candidates aux examens ont-ils évolué ces dernières années? Cette publication présente un choix d'indicateurs clés sur les subventions fédérales allouées aux personnes en formation professionnelle supérieure entre 2018 et 2023. Elle donne également un aperçu de l'évolution des examens fédéraux, en se concentrant sur le nombre de candidates et candidats³, le nombre de titres délivrés et le taux de réussite aux examens.

Les résultats sont proposés pour l'ensemble des examens fédéraux, pour les examens professionnels (brevets fédéraux) et les examens professionnels supérieurs (diplômes fédéraux) séparément, puis par domaine de formation. Des compléments d'information sont disponibles dans les annexes et sur la page Internet de la statistique⁴.

¹ L'ensemble des cours donnant droit à la subvention (liste des cours préparatoires), les conditions d'octroi de la subvention et la procédure peuvent être consultées sur la page www.sbfi.admin.ch/participants du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

² Cette publication est consacrée aux personnes domiciliées en Suisse au moment des examens. Environ 2–3% des personnes candidates aux examens fédéraux vivent à l'étranger et n'ont pas accès à la subvention fédérale pour cours préparatoires.

³ Les personnes sont comptées plusieurs fois dans le cas où elles se présentent à plusieurs examens ou repassent des examens.

⁴ www.education-stat.admin.ch → Finances du système de formation → Subventions fédérales aux personnes en formation professionnelle supérieure

1 Vue globale sur les indicateurs clés

Après une phase de croissance due à l'introduction de la subvention en 2018, le montant total attribué aux subventions pour l'ensemble des examens fédéraux dépasse les 100 millions depuis 2021. Par ailleurs, le nombre de subventions accordées a dépassé 16 000 depuis 2021 également. Le montant moyen par subvention a augmenté durant les premières années du système de financement, favorisé par le fait que les personnes candidates aux examens pouvaient faire valider de plus en plus de cours⁵. Ce montant moyen augmente encore dans une moindre mesure ces dernières années.

Environ deux tiers des personnes candidates aux examens en 2021 et 2022 ont sollicité la subvention. Les personnes candidates aux examens en 2023 sont 51% à avoir déposé leur demande dans l'année de l'examen et elles ont encore la possibilité de le faire en 2024 et 2025.

Le nombre de candidates et candidats aux examens ainsi que le nombre de subventions ont été impactés par la crise du Covid-19 en 2020 et les reports consécutifs d'exams en 2021. On observe en 2022 et 2023 un nombre de personnes candidates et de titres plus élevés qu'avant la pandémie.

Indicateurs clés des subventions et des examens fédéraux

T1

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montant total des subventions (millions de francs)	16,3	57,1	72,7	102,8	101,2	102,4
Nombre de subventions	4 096	11 084	12 248	16 831	16 302	16 164
Subvention standard moyenne (francs)	4 000	5 200	6 000	6 100	6 200	6 400
Bénéficiaires parmi les candidat/es*** (%, état fin 2023)	24%	52%	61%	67%	66% *	– **
Nombre de candidat/es***	22 952	23 347	20 460	25 408	24 647	24 792
Nombre de titres	16 989	17 154	15 172	18 274	17 876	18 169
Taux de réussite à l'examen	74%	73%	74%	72%	73%	73%

Remarques : total pour les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs; personnes domiciliées en Suisse; environ 99% des subventions sont des subventions standards (demande après l'examen)

* valeur fin 2023 pour les examens passés en 2022. Environ 1% de demandes de subvention supplémentaires sont attendues en 2024.

** 51% des candidates et candidats aux examens 2023 ont fait une demande de subvention la même année. Des demandes peuvent arriver encore en 2024 et 2025.

*** Les personnes sont comptées plusieurs fois dans le cas où elles se présentent à plusieurs examens ou repassent des examens.

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB), Statistique des diplômes (SBA)

© OFS 2025

⁵ La liste des cours préparatoires donnant droit à la subvention contient des cours ayant débuté depuis le 1^{er} janvier 2017.

2 Subventions et bénéficiaires

Le *montant total* des subventions accordées aux candidates et candidats aux examens fédéraux s'est établi au-dessus de 100 millions de francs depuis 2021. Chaque année, la majorité du montant est allouée aux personnes candidates aux examens professionnels tandis que le reste va à celles candidates aux examens professionnels supérieurs. La part allant aux personnes candidates aux examens professionnels a augmenté chaque année, passant de 76% en 2018 à 83% en 2023⁶.

Le *nombre de subventions* aux personnes candidates aux examens est supérieur à 16 000 depuis 2021. Il est stable entre 2022 et 2023 pour les subventions aux personnes candidates aux examens professionnels (13 775 en 2022 et 13 790 en 2023; +0%) et diminue pour celles aux examens professionnels supérieurs (2527 en 2022 et 2374 en 2023; -6%).

Le *montant moyen accordé par subvention standard*⁷ augmente depuis la mise en place du nouveau système de financement, avec un ralentissement dès 2020. La subvention standard moyenne est passée de 3900 francs à 5800 francs pour les examens professionnels entre 2018 et 2020 puis a augmenté d'environ 2% chaque année pour atteindre 6100 frs en 2023. Le montant est plus élevé et a davantage augmenté pour les examens professionnels supérieurs (2018: 4400 frs; 2020: 6800 frs; 2023: 7500 frs).

La *part de bénéficiaires* parmi les personnes candidates aux examens est de l'ordre de deux tiers depuis les examens 2021. Dès cette année, plus de la moitié des personnes candidates aux examens sollicitent la subvention dans l'année de leur examen, 10 à 13% l'année suivante et environ 1% deux ans après. Les valeurs sont similaires pour les deux types d'examen.

Plus de 30% des candidates et candidats n'ont pas requis de subvention. Environ 15% sont des cas de répétitions d'exams, possiblement sans cours complémentaires. Certaines personnes ne sont pas éligibles car leur formation est prise en charge par les cantons, comme pour les policières/policiers ou gardes-faune (environ 4% des examens professionnels et 1% des examens professionnels supérieurs). D'autres n'ont pas suivi de cours préparatoires, ne remplissent pas les conditions d'octroi ou n'ont pas fait de demande pour d'autres raisons⁸.

La part de bénéficiaires est globalement plus importante parmi les femmes que parmi les hommes dans les examens professionnels (2022: 72% parmi les femmes et 63% parmi les hommes). L'inverse est observé pour les examens professionnels supérieurs (2022: 60% parmi les femmes et 67% parmi les hommes)⁹.

⁶ L'année d'octroi (ou année de demande) correspond à l'année durant laquelle la demande a été soumise. Il peut exister un décalage entre l'année où une demande est soumise et celle où le paiement est effectué. Des résultats par année de paiement sont disponibles auprès du SEFRI.

⁷ Dans environ 99% des cas, les demandes de subvention sont soumises après l'examen (subvention standard).

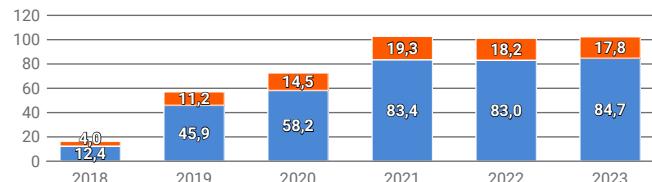
⁸ Env. 3–4% des candidates et candidats aux examens fédéraux ne suivent pas de cours préparatoires selon l'enquête sur la formation professionnelle supérieure (eHBB) 2023. Les frais de cours doivent avoir été payés par les personnes participant aux cours, le domicile fiscal doit être en Suisse, les cours doivent se trouver sur la liste du SEFRI et la somme des frais de cours pris en considération doit atteindre au minimum 1000 francs. Les formations durant en moyenne environ 2 ans, le fait que la liste des cours débute en 2017 ne devrait que peu impacter les demandes en 2022 par exemple.

⁹ Ces différences proviennent de divers facteurs tels les différences entre les examens. On observe par exemple dans les examens professionnels supérieurs que le domaine de la santé compte une part importante de femmes et que ce domaine fait relativement peu appel à la subvention (voir chapitre 4).

Montant total des subventions selon le type d'examen et l'année d'octroi

En millions de francs

■ Examen professionnel ■ Examen professionnel supérieur



État des données: 30.05.2024

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

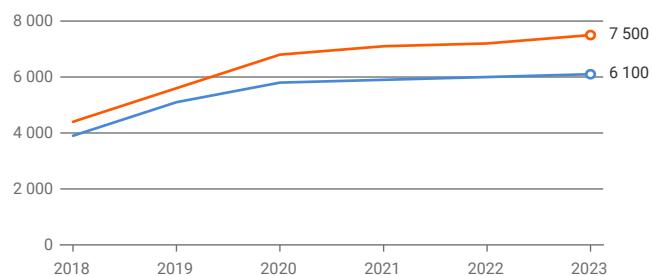
gr-f-15.06.04.03

© OFS 2024

Subvention standard moyenne selon le type d'examen et l'année d'octroi

En francs

■ Examen professionnel ■ Examen professionnel supérieur



État des données: 30.05.2024

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

gr-f-15.06.04.04

© OFS 2024

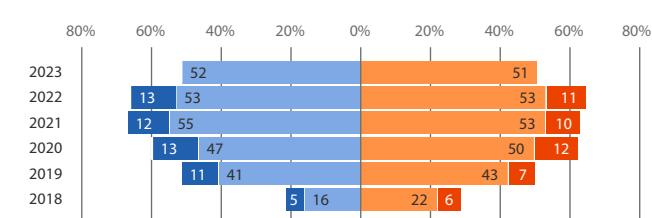
Bénéficiaires parmi les candidats aux examens fédéraux selon le type d'examen, l'année d'examen et le délai de demande de la subvention

■ Examen professionnel - Subvention dans l'année de l'examen

■ Examen professionnel - Subvention l'année après leur examen

■ Examen professionnel supérieur - Subvention dans l'année de l'examen

■ Examen professionnel supérieur - Subvention l'année après leur examen



Remarque: candidates et candidats domiciliés en Suisse; subventions octroyées jusqu'à fin 2023; les demandes deux ans après l'examen ne sont pas représentées sur le graphique (env. 1% des candidates et candidats).

État des données: 30.05.2024

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB), Statistique des diplômes (SBA)

gr-f-15.06.04.14

© OFS 2025

3 Candidats, titres et taux de réussite à l'examen

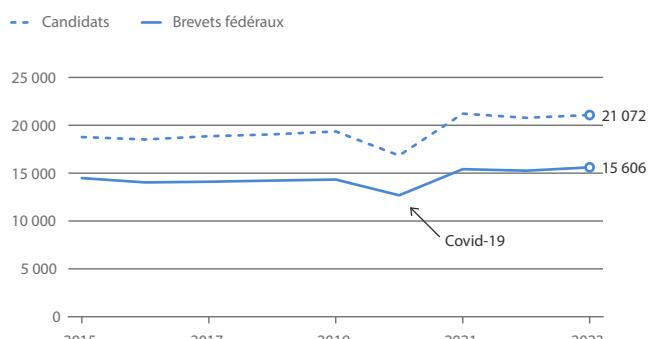
Le *nombre de personnes candidates aux examens professionnels* et le *nombre de brevets fédéraux délivrés* ont augmenté respectivement de 12% et 8% entre 2015 et 2023. Les valeurs post-Covid-19 dépassent celles d'avant la crise sanitaire. Depuis 2021, on comptabilise plus de 20 000 personnes candidates et plus de 15 000 brevets fédéraux. En 2023, 21 072 personnes se sont présentées à l'examen professionnel pour un résultat de 15 606 brevets fédéraux.

Le *nombre de personnes candidates aux examens professionnels supérieurs* et le *nombre de diplômes fédéraux* fluctuent entre années successives. On notera l'introduction en 2016 du diplôme fédéral de thérapeutes complémentaires, qui a été accompagné de dispositions transitoires permettant la reconnaissance du diplôme de branche¹⁰. En 2023, 3720 personnes se sont présentées à l'examen professionnel supérieur et 2563 d'entre elles ont obtenu le diplôme fédéral.

Le *taux de réussite aux examens* est à l'origine de l'écart entre le *nombre de personnes candidates* (lignes traitillées dans les deux graphiques précédents) et le *nombre de titres obtenus* (brevets et diplômes fédéraux respectivement; lignes pleines dans les deux graphiques précédents). Il est plus élevé pour les examens professionnels (de 73% à 77% selon les années) que pour les examens professionnels supérieurs (de 68% à 74%). Par ailleurs, il a tendance à diminuer sur la période étudiée, en particulier pour les examens professionnels supérieurs, avec une reprise d'un point de pourcentage en 2023 pour les deux types d'examen.

Les femmes sont minoritaires dans les brevets et diplômes fédéraux mais la tendance est à la hausse. En 2023, 41% des brevets fédéraux et 35% des diplômes fédéraux ont été délivrés à des femmes, contre respectivement 37% et 24% en 2015. Une réduction du taux de réussite au cours de la période de 2015 à 2023 est observée tant chez les femmes que chez les hommes.

Nombre de candidats aux examens professionnels et nombre de brevets fédéraux selon l'année d'examen



Remarque: candidates et candidats domiciliés en Suisse

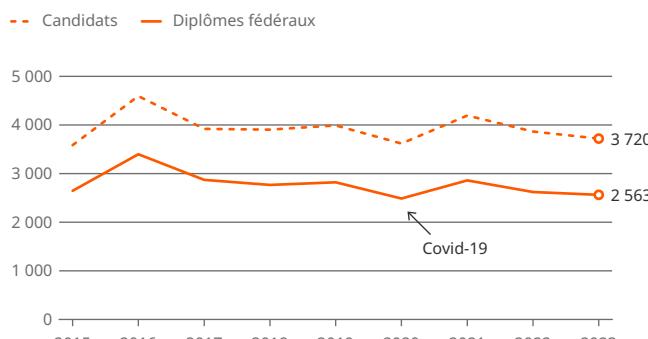
État des données: 25.06.2024

Source: OFS – Statistique des diplômes (SBA)

gr-f-15.06.04.15

© OFS 2025

Nombre de candidats aux examens professionnels supérieurs et nombre de diplômes fédéraux selon l'année d'examen



Remarque: candidates et candidats domiciliés en Suisse

2016: Reconnaissance de diplômes dans le domaine de la santé

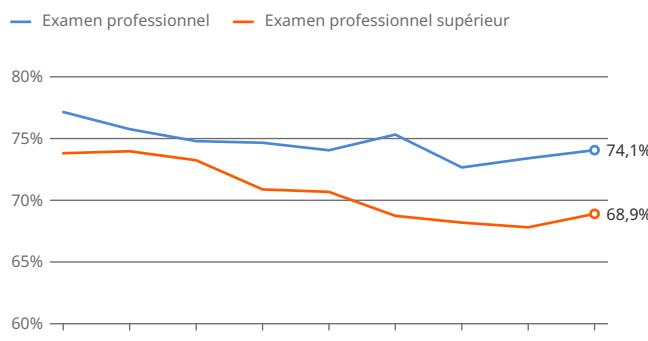
État des données: 25.06.2024

Source: OFS – Statistique des diplômes (SBA)

gr-f-15.06.04.16

© OFS 2025

Taux de réussite aux examens fédéraux selon le type d'examen et l'année d'examen



Remarque: candidates et candidats domiciliés en Suisse

État des données: 25.06.2024

Source: OFS – Statistique des diplômes (SBA)

gr-f-15.06.04.17

© OFS 2025

¹⁰ Règlement concernant l'examen professionnel supérieur des thérapeutes complémentaires du 9 septembre 2015

4 Domaine de formation

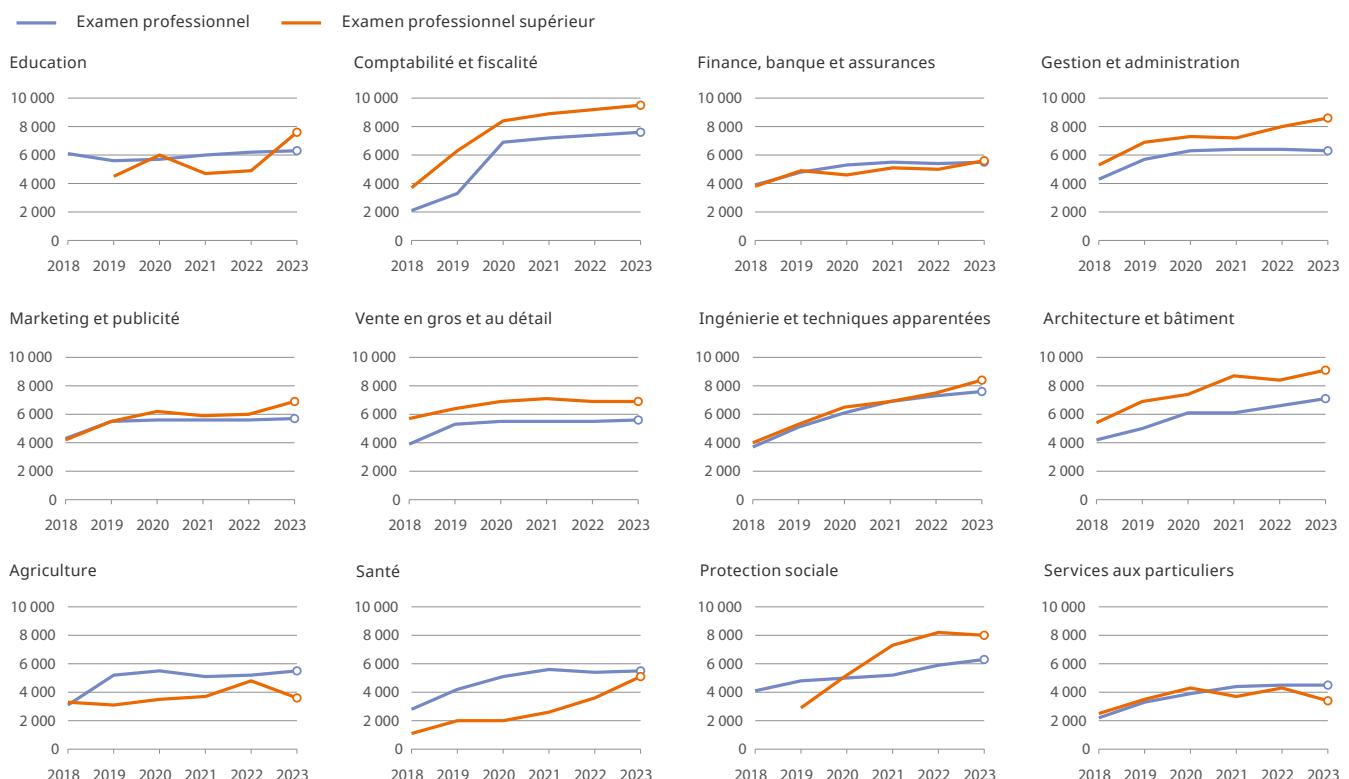
Les examens fédéraux sont de la responsabilité des organisations du monde du travail (OrTra). Ces dernières définissent, pour chaque examen, les contenus, les conditions d'admission ou encore la fréquence de la tenue de l'examen (une fois par année, deux fois par année ou tous les deux ans p. ex.) selon les besoins du monde du travail¹¹. L'offre de cours préparatoires aux examens fédéraux se caractérise par sa diversité, tant au niveau des prestataires (taille et organisation) que des modalités (cours uniques ou modules p. ex.). Elle est majoritairement privée et en constante adaptation pour tenir compte de l'évolution des examens (nouveaux examens, révisions, abrogations).

Les informations par domaines de formation tels que définis au niveau international donnent un aperçu de la diversité des situations sans entrer dans les détails de chaque examen. On s'intéresse ici aux douze plus grands domaines de formation en termes de personnes candidates aux examens fédéraux¹².

L'indicateur clé de la subvention standard moyenne donne un aperçu des montants moyens attribués aux bénéficiaires entre 2018 et 2023. Le ralentissement observé dès 2020 pour la subvention moyenne standard de l'ensemble des examens (chapitre 2) se retrouve dans une partie des domaines (p. ex. Comptabilité et fiscalité). Il est observé parfois déjà en 2019 (p. ex. examens professionnels en Agriculture). Dans d'autres domaines, le montant augmente sur toute la période (p. ex. Ingénierie et techniques apparentées) ou reste à un niveau stable dès 2020 (p. ex. Vente en gros et au détail). On notera également les différences de niveau selon le type d'examen. Les subventions moyennes pour les examens professionnels supérieurs sont par exemple plus élevées que pour les examens professionnels dans le domaine Comptabilité et fiscalité, plus basses dans le domaine Santé et similaires dans le domaine Ingénierie et techniques apparentées.

Subvention standard moyenne selon le domaine de formation, le type d'examen et l'année d'octroi

En francs



Remarque: sélection des plus grands domaines de formation. Pour des raisons de protection des données, les valeurs ne sont pas représentées si le nombre de subventions est inférieur à 5 (examen professionnel supérieur pour Education et Protection sociale en 2018).

État des données : 30.05.2024

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

gr-f-15.06.04.18
© OFS 2025

¹¹ Les règlements d'examen sont approuvés par le SEFRI.

¹² Plus de 500 personnes candidates. Voir l'annexe A5 pour la liste des domaines et des exemples de professions.

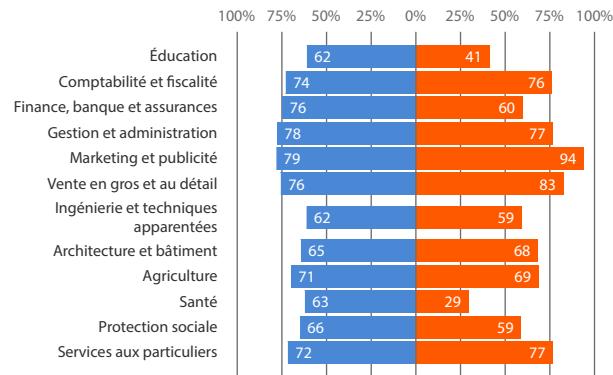
et *candidats aux examens* varie entre les domaines de formation et les types d'examens. Certains domaines affichent des valeurs plutôt élevées alors que d'autres font appel à la subvention de manière plus restreinte. Par exemple, la part de bénéficiaires pour les examens professionnels de 2022¹³ fluctue entre 62% pour les domaines Éducation et Ingénierie et techniques apparentées et 79% pour le domaine Marketing et publicité (demandes arrivées jusqu'à fin 2023). La différence est plus marquée dans les examens professionnels supérieurs, avec des valeurs entre 29% pour la Santé et 94% pour Marketing et publicité.

Le *nombre de candidates et candidats ainsi que de titres décernés* évolue également de manière distincte selon les domaines de formation. On observe un impact plus ou moins important du Covid-19, une augmentation régulière, une diminution ou encore des périodes de progression et de stabilité suivies de réduction (cf. graphiques «Nombre de candidats aux examens professionnels et brevets fédéraux selon le domaine» et «Nombre de candidats aux examens professionnels supérieurs et diplômes fédéraux selon le domaine»). Le domaine Gestion et administration enregistre le plus grand nombre de candidates et candidats aux examens professionnels. Entre 2015 et 2023, le nombre de personnes candidates dans ce domaine a augmenté de 5% (+12% entre 2018 et 2023), le taux de réussite a oscillé entre 72% et 75% et le nombre de brevets a progressé de 5% (+13% entre 2018 et 2023). En 2023, le domaine Comptabilité et fiscalité comporte le plus de personnes candidates aux examens professionnels supérieurs. Ce domaine a vu une augmentation de respectivement 12% et 10% du nombre de personnes candidates et du nombre de diplômes fédéraux entre 2015 et 2021 puis une réduction de 9% entre 2021 et 2023 tant pour les candidates et candidats que les titres.

La part des femmes parmi les candidats et candidates varie selon les domaines de formation. En 2023, il y a par exemple 5% de candidates aux examens professionnels dans le domaine Ingénierie et technique apparentées et 81% dans la Santé. Cette année toujours, dans la majorité des domaines, la part des femmes est supérieure dans les examens professionnels comparés aux examens professionnels supérieurs (p. ex. 65% contre 35% pour Comptabilité et fiscalité). La Santé reste une exception avec 87% de candidates aux examens professionnels supérieurs. Quant à l'Agriculture, elle accueille la même part de femmes pour les deux types d'examen (16%).

Bénéficiaires parmi les candidats 2022 aux examens fédéraux selon le domaine de formation et le type d'examen

■ Examen professionnel ■ Examen professionnel supérieur



Remarques: sélection des plus grands domaines de formation; candidates et candidats domiciliés en Suisse; subventions octroyées jusqu'à fin 2023; les demandes deux ans après l'examen ne sont pas représentées sur le graphique (env. 1% des candidates et candidats).

État des données: 30.05.2024

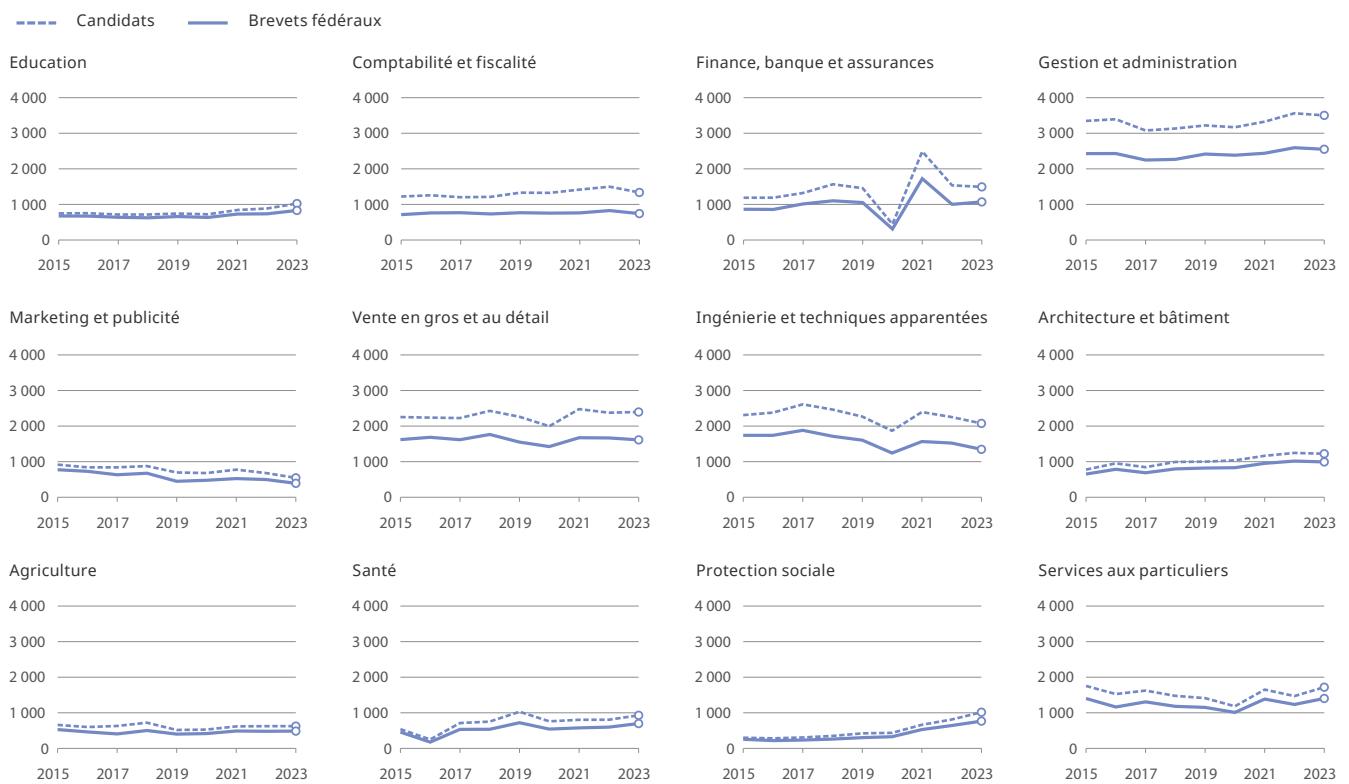
Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB), Statistique des diplômes (SBA)

gr-f-15.06.04.19

© OFS 2025

¹³ L'année 2022 est privilégiée à 2023 car les demandes pour les examens 2022 devraient être essentiellement arrivées (état fin 2023).

Nombre de candidats aux examens professionnels et nombre de brevets fédéraux selon le domaine de formation et l'année d'examen



Remarque: sélection des plus grands domaines de formation; candidates et candidats domiciliés en Suisse.

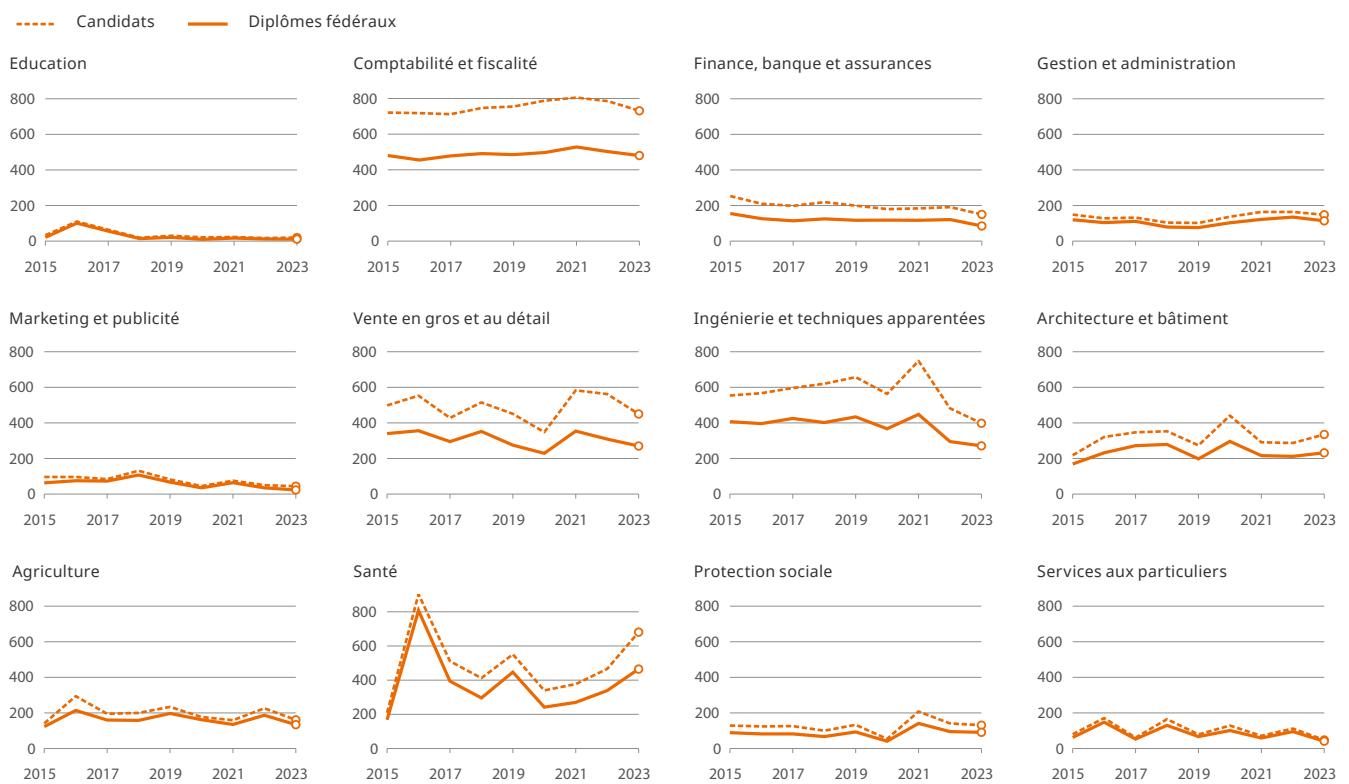
État des données : 25.06.2024

Source: OFS – Statistique des diplômes (SBA)

gr-f-15.06.04.20

© OFS 2025

Nombre de candidats aux examens professionnels supérieurs et nombre de diplômes fédéraux selon le domaine de formation et l'année d'examen



Remarque: sélection des plus grands domaines de formation ; candidates et candidats domiciliés en Suisse ; les valeurs de 2016 dans le domaine de la santé sont impactées par la reconnaissance de diplômes de branche dans les thérapeutes complémentaires.

État des données : 25.06.2024

Source: OFS – Statistique des diplômes (SBA)

gr-f-15.06.04.21

© OFS 2025

A1 Vue d'ensemble des subventions

Subventions fédérales selon le type d'examen, de 2018 à 2023

TA1

Type d'examen	Année d'octroi	Montant total des subventions	Subventions	Subventions standards ¹	Subventions maximales ²	Subvention standard ¹ moyenne
		en millions de francs	Nombre	Nombre	Nombre	en francs
Total	2018	16,3	4 096	4 001	60	4 000
	2019	57,1	11 084	10 903	448	5 200
	2020	72,7	12 248	12 109	1 001	6 000
	2021	102,8	16 831	16 708	1 683	6 100
	2022	101,2	16 302	16 174	1 838	6 200
	2023	102,4	16 164	16 074	2 199	6 400
Examen professionnel	2018	12,4	3 199	3 131	56	3 900
	2019	45,9	9 096	8 965	322	5 100
	2020	58,2	10 096	9 985	712	5 800
	2021	83,4	14 105	14 012	1 195	5 900
	2022	83,0	13 775	13 685	1 379	6 000
	2023	84,7	13 790	13 734	1 663	6 100
Examen professionnel supérieur	2018	4,0	897	870	4	4 400
	2019	11,2	1 988	1 938	126	5 600
	2020	14,5	2 152	2 124	289	6 800
	2021	19,3	2 726	2 696	488	7 100
	2022	18,2	2 527	2 489	459	7 200
	2023	17,8	2 374	2 340	536	7 500

¹ Dans le cas standard, les demandes de subvention sont soumises après l'examen (subvention standard). La part des subventions standards est d'environ 99% chaque année.

² Les subventions ne peuvent pas dépasser 9500 francs pour un examen professionnel et 10 500 francs pour un examen professionnel supérieur. Ces valeurs correspondent à la moitié du maximum des frais de cours pris en considération pour déterminer le montant de la subvention (art. 66f de l'Ordonnance sur la formation professionnelle OFPr).

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

© OFS 2025

Subventions fédérales selon le type d'examen et le domaine de formation, en 2023

TA2

Type d'examen	Domaine de formation	Montant total des subventions	Subventions		Subvention standard ¹ moyenne
			en millions de francs	Nombre	
Examen professionnel	Éducation	3,7	593		6 300
	Comptabilité et fiscalité	7,8	1 030		7 600
	Finance, banque et assurances	6,2	1 131		5 500
	Gestion et administration	16,8	2 680		6 300
	Marketing et publicité	2,6	457		5 700
	Vente en gros et au détail	10,1	1 821		5 600
	Ingénierie et techniques apparentées	9,9	1 300		7 600
	Architecture et bâtiment	5,8	818		7 100
	Agriculture	2,3	425		5 500
	Santé	2,8	515		5 500
	Protection sociale	4,1	652		6 300
	Services aux particuliers	5,2	1 161		4 500
Examen professionnel supérieur	Éducation	0,1	16		7 600
	Comptabilité et fiscalité	5,4	566		9 500
	Finance, banque et assurances	0,5	82		5 600
	Gestion et administration	1,0	119		8 600
	Marketing et publicité	0,3	40		6 900
	Vente en gros et au détail	2,7	388		6 900
	Ingénierie et techniques apparentées	2,2	260		8 400
	Architecture et bâtiment	2,2	246		9 100
	Agriculture	0,4	118		3 600
	Santé	1,0	210		5 100
	Protection sociale	0,5	61		8 000
	Services aux particuliers	0,1	41		3 400

Remarque: sélection des plus grands domaines de formation

¹ Dans le cas standard, les demandes de subvention sont soumises après l'examen (subvention standard). La part des subventions standards est d'environ 99% chaque année.

A2 Définitions

La formation professionnelle supérieure fait partie du degré tertiaire de la formation. Elle permet aux titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) – ou aux personnes ayant une formation équivalente du degré secondaire II – de se spécialiser et d'approfondir leurs connaissances. Elle est orientée vers le marché du travail, se base sur l'expérience professionnelle et prépare à l'exercice d'une fonction de cadre ou de spécialiste. La formation professionnelle supérieure comprend les examens fédéraux (examens professionnels et examens professionnels supérieurs) ainsi que les filières de formation des écoles supérieures (ES).

Les cours préparatoires aux examens fédéraux permettent d'acquérir les connaissances nécessaires à la réussite de tout ou partie d'un examen professionnel ou d'un examen professionnel supérieur. Ils peuvent mener à l'obtention d'un certificat, pour autant que le règlement d'examen définisse un tel certificat comme condition d'admission à l'examen (certificat d'une association professionnelle, p. ex.). Les cours préparatoires ne sont pas réglementés par l'Etat et leur fréquentation est facultative pour la plupart des examens fédéraux.

Le financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure correspond à un soutien financier de la Confédération accordé depuis 2018 aux personnes domiciliées en Suisse ayant suivi des cours préparant à un examen professionnel ou à un examen professionnel supérieur. La subvention couvre jusqu'à la moitié des frais des cours préparatoires aux examens fédéraux et est allouée généralement après l'examen. L'ensemble des cours donnant droit à la subvention est défini par la liste des cours préparatoires du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

A3 Complément d'information

Les informations détaillées par domaine sur les subventions, les bénéficiaires, les prestataires de cours et les cours sont disponibles sur www.education-stat.admin.ch → Finances du système de formation → Subventions fédérales aux personnes en formation professionnelle supérieure.

Pour des informations sur les brevets et diplômes fédéraux, voir www.education-stat.admin.ch → Diplômes → Degré tertiaire – Formation professionnelle supérieure.

Pour des informations sur les sources de financement, dont l'employeur, voir www.education-stat.admin.ch → Personnes en formation → Degré tertiaire – Formation professionnelle supérieure → Conditions de formation dans la formation professionnelle supérieure.

A4 Méthode

Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) collecte les données administratives des demandes de subventions ainsi que des prestataires de cours, puis les met à la disposition de l'OFS pour permettre à ce dernier d'établir la **statistique du financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)**. L'OFS complète ces données par celles provenant de la **statistique des diplômes (SBA)**. La statistique aHBB fournit des informations sur les subventions fédérales, les bénéficiaires de ces subventions, les cours préparatoires et les prestataires des cours donnant droit à la subvention.

Les **subventions** sont octroyées uniquement aux personnes domiciliées en Suisse et qui se sont présentées à un examen fédéral à partir de 2018. Le délai pour le dépôt des demandes de subvention étant fixé à deux années après la notification du résultat de l'examen, le nombre total des bénéficiaires de subventions dans la volée d'examens de 2023 ne sera connu qu'en 2025.

Les cours pour lesquels la subvention est demandée doivent faire partie de la **liste des cours préparatoires** du SEFRI l'année du début des cours. Pour y figurer, les cours doivent préparer directement à un ou plusieurs examens fédéraux et doivent avoir commencé après le 1^{er} janvier 2017. Les prestataires de cours enregistrent leurs cours dans la liste des cours préparatoires tels qu'ils sont suivis par la plupart des personnes participantes. La liste est actualisée chaque année.

La statistique aHBB présente des résultats par **année d'octroi de la subvention** (total des montants octroyés en 2023, p. ex.) ou par **année d'examen** (part de bénéficiaires parmi les candidates et candidats aux examens de 2023, p. ex.). Il s'agit dans les deux cas de l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre). L'année d'octroi est disponible dans les données aHBB et la date de l'examen est reprise de SBA.

Les **domaines de formation** correspondent au niveau 2 de la classification internationale type de l'éducation (CITE-F 2013). Vu le nombre de personnes candidates aux examens dans le domaine Commerce et administration, ce domaine est subdivisé en catégories plus spécifiques (niveau 3 de la CITE-F 2013). Pour certaines analyses, seuls les plus grands domaines de formation sont retenus. Il s'agit des domaines comptant au moins 500 candidates et candidats, domiciliés en Suisse, qui se sont présentés aux examens fédéraux (référence: 2021). Le domaine Services de sûreté n'est pas retenu, car une partie importante des personnes candidates du domaine sont *de facto* exclues du système de subventions (comme les policières et les policiers).

A5 Exemples de professions selon le domaine de formation et le type d'examen

Top 3 des professions dans les plus grands domaines de formation, en 2023

TA3

Domaine de formation	Examen professionnel	Examen professionnel supérieur
Éducation	Formateur/Formatrice BF (679) Moniteur/Monitrice de conduite BF (344) Spécialiste en formation professionnelle BF (32)	Responsable de formation, dipl. (20)
Comptabilité et fiscalité	Spécialiste en finance et comptabilité BF (1032) Agent/Agente fiduciaire BF (293) Spécialiste en matière de poursuite pour dettes et de la faillite BF (43)	Expert-comptable/Expert-comptable, dipl. (275) Expert/Expert en finance et en controlling, dipl. (200) Expert fiscal/Expert fiscale, dipl. (138)
Finance, banque et assurances	Spécialiste en assurances sociales BF (785) Conseiller financier/Conseillère financière BF (355) Spécialiste en assurance BF (180)	Analyste financier/financière et gestionnaire de fortunes, dipl. (73) Expert/Expert en assurances sociales, dipl. (30) Expert/Expert en finance et investissements, dipl. (26)
Gestion et administration	Spécialiste en ressources humaines BF (1201) Spécialiste technico-gestionnaire BF (dès 2019) (1065) Spécialiste de la conduite d'un groupe BF (471)	Dirigeant/Dirigeante en facility management et maintenance, dipl. (87) Supply Chain Manager/in, dipl. (33) Responsable en ressources humaines, dipl. (19)
Marketing et publicité	Spécialiste en marketing BF (413) Spécialiste en communication BF (75) Spécialiste en relations publiques BF (39)	Chef/Cheffe de marketing, dipl. (44)
Vente en gros et au détail	Gérant/Gérante d'immeubles BF (541) Spécialiste de logistique BF (476) Spécialiste de vente BF (380)	Chef/Cheffe de vente, dipl. (dès 2019) (207) Régisseur et courtier/Régisseuse et courtière en immeubles, dipl. (95) Responsable achats, dipl. (68)
Ingénierie et techniques apparentées	Électricien chef/Électricienne cheffe de projet en installation et sécurité BF (614) Diagnosticien/Diagnosticienne d'automobiles BF (237) Agent/Agente de processus BF (227)	Expert/Expert en installation et sécurité électrique, dipl. (88) Dirigeant/Dirigeante de production industrielle, dipl. (60) Installateur-électricien/Installatrice-électricienne, dipl. (53)
Architecture et bâtiment	Contremaitre maçon/Contremaitresse maçonnière BF (229) Chef d'équipe charpentier/Cheffe d'équipe charpentière BF (167) Contremaitre/Contremaitresse sanitaire BF (109)	Directeur/Directrice des travaux, dipl. (115) Peintre, maître (65) Sanitaire, maître (53)
Agriculture	Chef/Cheffe d'exploitation agricole BF (396) Horticultrleur/Horticultrice BF (157) Spécialiste en soin des arbres BF (29)	Agriculteur/Agricultrice, maître (132) Horticultrleur/Horticultrice, maître (21) Responsable de ménage agricole, dipl. (5)
Santé	Coordinateur/Coordinateur en médecine ambulatoire BF (335) Assistant spécialisé/Assistante spécialisée en soins de longue durée et accompagnement BF (174) Masseur médical/Masseuse médicale BF (121)	Naturopathe, dipl. (372) Thérapeute complémentaire, dipl. (134) Art-thérapeute, dipl. (61)
Protection sociale	Accompagnant socioprofessionnel/Accompagnante socioprofessionnelle BF (352) Responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales BF (287) Mentor d'entreprise BF (253)	Accompagnant socioprofessionnel/Accompagnante socioprofessionnelle, dipl. (60) Directeur/Directrice d'institution sociale et médico-sociale, dipl. (58) Superviseur-Coach/Superviseuse-coach, dipl. (18)
Services aux particuliers	Concierge BF (302) Responsable de ménage agricole BF (276) Chef cuisinier/Cheffe cuisinière BF (205)	Chef/Cheffe d'entreprise de l'hôtellerie et de la restauration, dipl. (36) Ramoneur/Ramoneuse, maître (8) Entraîneur/Entraîneuse de sport d'élite, dipl. (4)

Remarque: Le nombre entre parenthèses indique le nombre de candidates et candidats (domiciliés en Suisse ou à l'étranger) aux examens de 2023. Sélection des douze domaines de formation de la classification CITE-F 2013 avec au moins 500 candidates et candidats (domiciliés en Suisse) aux examens fédéraux. Le domaine Service de sûreté n'est pas retenu, car une partie importante des personnes candidates n'ont pas droit à la subvention.

FPS – Financement axé sur la personne

2023

15 Éducation et science

Nombre de subventions fédérales

16 164



pour la fréquentation de cours préparant à un...

examen professionnel  13 790

examen professionnel supérieur  2374

Total des subventions

102,4 mios



allouées à des personnes ayant suivi un cours préparant à un...



examen professionnel supérieur
17,8 mios

examen professionnel
84,7 mios

Source: OFS – Financement axé sur la personne en formation professionnelle supérieure (aHBB)

 www.statistique.ch

© OFS 2024

g-15.06.01-2024

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Section Processus de formation, schulstat@ bfs.admin.ch
Rédaction:	Anne Renaud, OFS; Nancy Bernot, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	15 Éducation et science
Langue du texte original:	français
Mise en page:	Publishing et diffusion PUB, OFS
Graphiques:	Publishing et diffusion PUB, OFS
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@ bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2025 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	2000-2300

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Statistiques → Développement durable
→ Système d'indicateurs MONET 2030